



DEMANDE DE DÉROGATION D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES ET POINTS TRI

Madame, Monsieur,

La communauté d'agglomération **accm** propose aux habitants du territoire une dérogation **gratuite d'accès aux déchèteries et points tri**. Cette dérogation personnelle est **uniquement réservée aux particuliers** résidant sur le territoire **accm**.

La dérogation devra être présentée à chaque passage dans une déchèterie ou points tri du territoire **accm**.

- Les apports sont limités à 5 m³ par jour, quelle que soit la déchèterie ou le point de tri.
- Pour les huiles usagées, la limitation est de 10 litres par apport et par jour.
- Pour les déchets de types : peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc... la limitation est de 20 litres par jour.

Pour des quantités plus importantes, les usagers sont invités à contacter directement des filières d'évacuation et de valorisation spécialisées dans le traitement des déchets.

Pour bénéficier de cette dérogation, il vous suffit de remplir ce formulaire et fournir les documents suivants :

- La photocopie du certificat d'immatriculation (carte grise) de votre véhicule.
- Un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois : facture eau, électricité, téléphone, internet, quittance loyer...

Date de votre passage en déchèterie (Maximum 2 jours consécutifs).

Type de déchets :

Déchèterie de :

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville : Téléphone :

"Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande d'une dérogation d'accès aux déchèteries."

Fait à : "Lu et approuvé", signature :

Le :

Formulaire dûment complété, accompagné des justificatifs, à adresser à :

Service Info Collecte ACCM 4, rue Joseph Rainard - Zone Industrielle nord 13200 Arles
ou par mail à infocollecte@agglo-accm.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Atteste sur l'honneur que mes déchets apportés dans une des déchèterie(s) du territoire **accm NE SONT PAS ISSUS D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.**

▶ LE NON RESPECT DE CET ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR POURRAIT ENTRAÎNER DES POURSUITES AINSI QUE LE RETRAIT DE LA CARTE.

Fait pour servir et valoir ce que de droit. Fait à le

"Lu et approuvé", Signature de l'utilisateur